

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 8/02/2012

Fin d'enquête : 25/06/2013

**IMMEUBLE BATI
CITE ADMINISTRATIVE**

IDENTIFIANT : XX-F1-MS0083

Adresse : rue Jules-Ferry

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	1954 : premier projet 1965-1974 : construction
Maîtrise d'œuvre :	Pierre Mathieu, architecte, Pierre Calmon, architecte d'opération, Guy Massé, ingénieur conseil
Maîtrise d'ouvrage :	Préfecture de la Gironde

COMMENTAIRES

C'est en 1946 que chaque département entreprend de regrouper les services administratifs de l'Etat. Pour Bordeaux, le choix se porte sur les terrains de l'ancien American Park, acquis en 1955. Pierre Mathieu, comme architecte des bâtiments civils et des palais nationaux, accède à cette commande publique par arrêté du ministère de l'Education nationale du 24 octobre 1950 et il en dresse, en 1954, un premier projet composé d'un grand bâtiment de 185 m de long sur 13 niveaux, fractionné en cinq blocs solidaires qui pouvaient être construits successivement. Il lui donne une forme en arc de cercle qui préfigure la cité Lumineuse détruite (1956-1960).

En 1955, le programme prévoit une surface utile de 20 000 m² et tandis que le terrain est acquis, un crédit de 360 millions de francs est voté au budget de 1958 pour réaliser une première tranche. Il y a, à cette époque, urgence pour reloger les bureaux des Anciens combattants, la Direction départementale de la construction, la Direction générale des impôts, le Regroupement du contrôle économique et les Bâtiments de France qui ont besoin de 12 800 m². En 1961-1962, le programme s'enrichit et l'architecte opte pour deux tours reliées par une galerie de verre. Deux ans plus tard, la surface de planchers est portée à 55 000 m² (on en imaginait 10 000 en 1950) et les tours s'allongent. Le coût total de la construction sera porté à 90 millions de francs.

Des entreprises de renom interviennent sur le chantier : Grands Travaux de Marseille pour le gros œuvre et les bétons, Solétanche pour les fondations, Voyer-Cie pour les structures métalliques, Schaudel et Scan pour le mur-rideau, Carrier et Duprat pour les installations thermiques. Le projet est approuvé en 1963 et les travaux débutent en mars 1965.

L'architecte en chef s'entoure de Pierre Calmon, architecte d'opération, et de spécialistes de la construction tel Guy Massé, ingénieur conseil. La tour A est livrée en 1968, elle accueille les services d'urgence. La tour B, achevée en 1974, reçoit les services du ministère de l'Agriculture, la Direction des statistiques, des Mines, des Poids & Mesures, les services des bases aériennes, du travail et la Direction régionale de la sécurité sociale. Quelque 2000 fonctionnaires occupent dès lors le site.

La tour A, au nord, atteint 90 m pour 22 étages, la tour B, 72 mètres pour 19 étages. Leur silhouette et leur disposition sont étudiées pour prendre place dans le paysage urbain. Situées dans l'axe de la rue Georges-Mandel, elles forment un pendant gigantesque à la vénérable église Saint-Seurin. Toutefois, l'architecte ne les place pas exactement dans l'axe et dans une perspective frontale. Il décale légèrement l'axe est de la façade principale afin de mieux faire sentir le jeu des volumes.

Les tours sont fondées sur 184 pieux forés et moulés, d'une longueur variant de 15 à 35 m. Ils sont reliés par un radier de 1.5 m d'épaisseur qui assure la solidarité des fondations mais aussi celle entre le noyau de béton et l'ossature métallique des tours. En effet, le vent exerce, dans le sens le plus défavorable, un effort horizontal d'environ 500 tonnes entièrement assuré par le noyau central. Elevées sur sous-sol, les tours campent sur un large plateau composé d'un double rez-de-chaussée. L'ossature mixte est composée d'un noyau central en béton armé qui reçoit les conduits techniques, les ascenseurs et les escaliers, véritable colonne vertébrale sur laquelle s'accroche une charpente métallique portant des planchers de béton préfabriqués. Une trame de poteaux de 5.4 m offre à chaque niveau des plateaux librement aménageables. Sur les quatre faces des tours s'élève un mur-rideau de verre et d'aluminium sur une trame de 90 cm qui peut être doublée, ce qui permet de varier chaque façade. En effet, Pierre Mathieu entend différencier chaque tour et chaque façade au moyen d'un jeu varié de brise-soleil choisis en fonction de l'orientation à la lumière et à la chaleur. Ainsi, pour la façade urbaine de la tour A, les longues bandes verticales et

sombres du mur-rideau contrastent avec le noyau de béton clair laissé à nu. Pour la tour B au contraire, l'architecte a préféré le rythme clair des brise-soleil fixes. Enfin, la galerie de liaison introduit des effets de transparence et des variations de texture.

Attaché à s'entourer d'artistes pour décorer les bâtiments publics qu'il conçoit, Pierre Mathieu trouve ici un Etat réticent à financer des œuvres pour la cité administrative. La seule personne extérieure à son agence et qui réalise un décor original est un ouvrier de la société Otis qui imagine une surface imitant la laque de Chine sur laquelle un produit projeté au pinceau laisse apparaître des courbes variées discontinues qui permettent d'individualiser les portes des ascenseurs, à chaque niveau. Cet endroit est en effet stratégique dans les circulations du bâtiment. Les autres décors, notamment la structure tridimensionnelle du grand hall, l'aménagement des deux patios ainsi que les pavements sont conçus par les architectes de l'agence qui composent aussi un catalogue de mobiliers parmi lesquels les fonctionnaires peuvent choisir, afin de conserver une certaine unité aux ambiances intérieures.

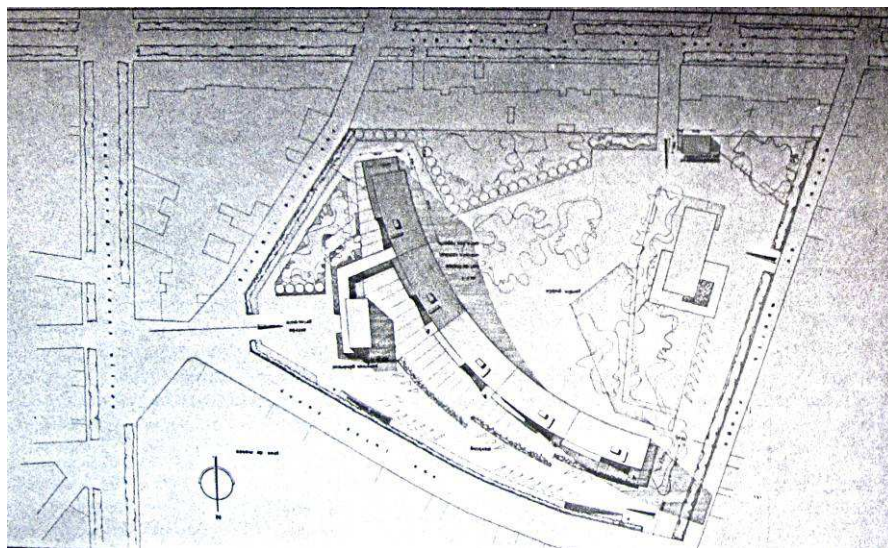
L'architecte rapporte lui-même après un séjour aux Etats-Unis en 1953, combien il s'est inspiré des deux tours du Lake Shore Drive Appartements de Chicago, par Mies van der Rohe (1951), pour décaler la tour A de Bordeaux et aménager une esplanade urbaine en pied de bâtiment. Cette dernière idée est restée toutefois à l'état de projet pour Bordeaux, car l'environnement immédiat des tours composé d'une gigantesque flaque de parking, pêche par son manque d'aménagement. En revanche, une forte rupture s'instaure dans le paysage de la ville : la silhouette du gratte-ciel, que l'on croyait jusque là réservée aux capitales, s'impose dans une ville provinciale à l'époque où l'on rêve de ressembler à l'Amérique et où s'impose le Style international.

Enfin, on peut se demander pourquoi cet immeuble ne s'est pas imposé dans le projet de Mériadeck où il aurait naturellement trouvé sa place en centre ville. Mais, en 1951 où apparaissait le premier projet du nouveau quartier, le terrain de la cité administrative était déjà réservé. « Le fait d'avoir séparé la cité administrative du projet Mériadeck a certainement porté préjudice au nouveau quartier auquel les deux tours auraient pu donner un supplément de vie et d'image. Mais ainsi ces deux programmes à dominante tertiaire requalifient nettement les territoires administratifs : à Mériadeck tout ce qui touche la Ville et la Région (à l'exception de la préfecture), à Caudéran les services de l'Etat. » (Coustet & Saboya, 2005)

Dans leur état actuel, de très gros travaux de rhabillage ont été entrepris sur les deux tours de la cité administrative dans les années 2000 par l'architecte Alain Loisier.

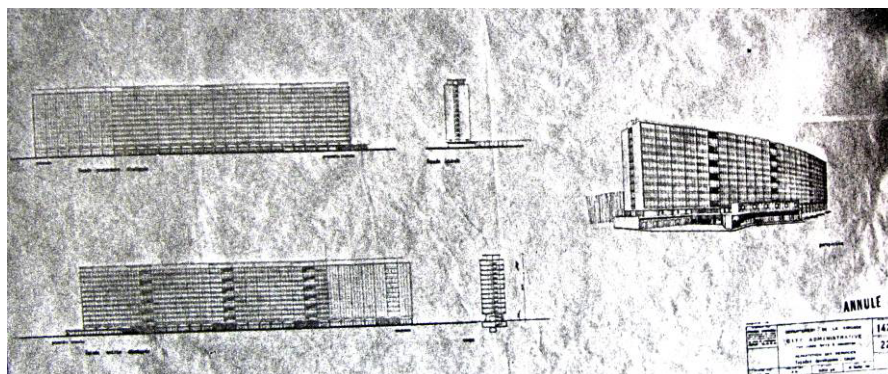
IMAGES

Plan de masse, 12 juin 1957.
(Lebreton, 1995, II, pl. 1)



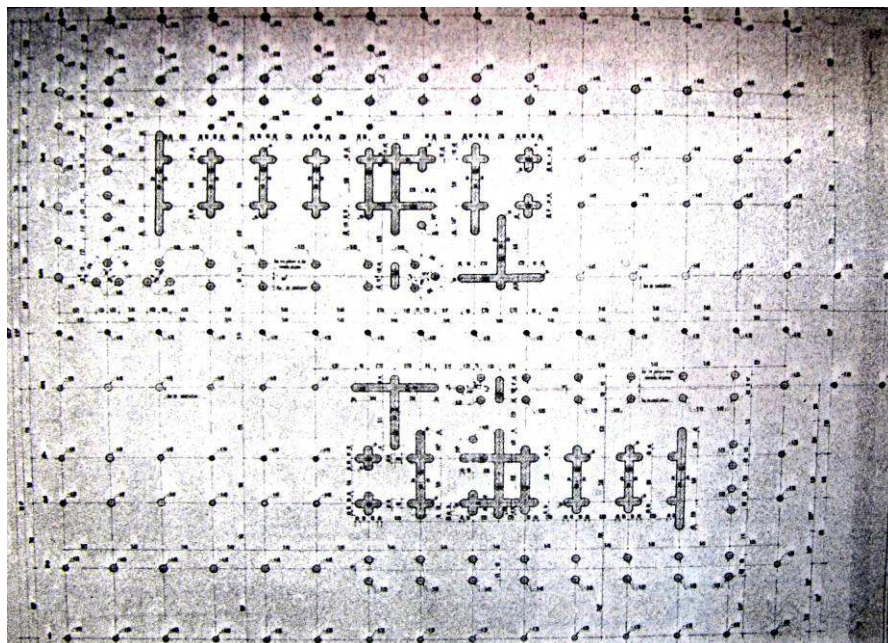
XX-F1-MS0083-01

Elévation développées,
coupes, perspective, 23
février 1961.
(Lebreton, 1995, II, pl. 2)



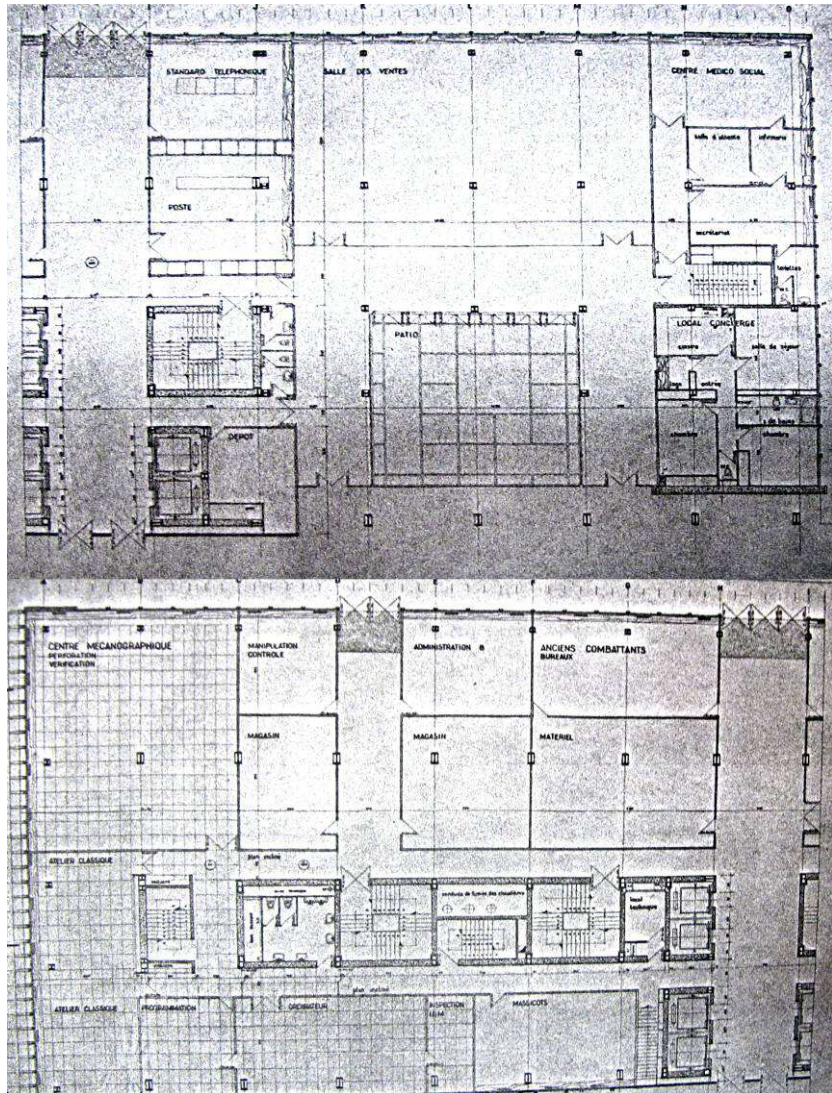
XX-F1-MS0083-02

Plan des fondations, 15
novembre 1963.
(Lebreton, 1995, II, pl. 7)



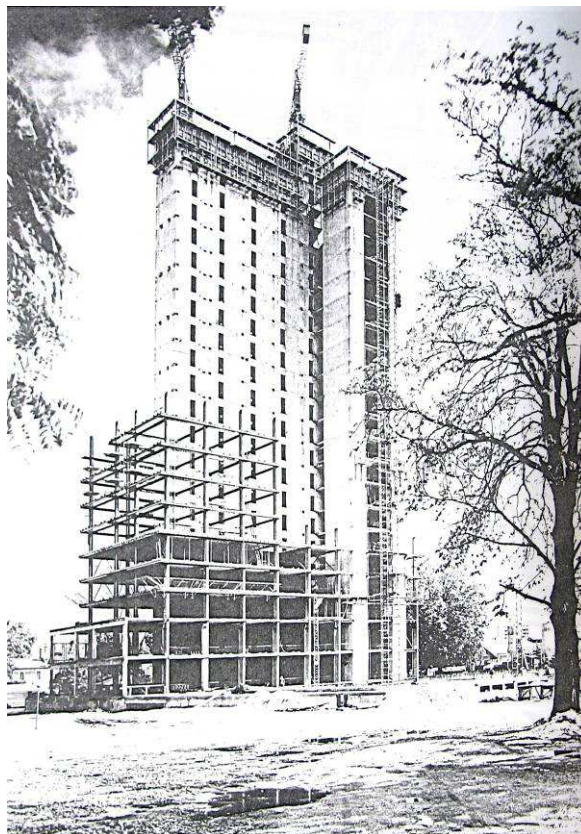
XX-F1-MS0083-03

Plans des rez-de-chaussée
bas, 15 novembre 1963.
(Lebreton, 1995, II, pl. 10-
11)



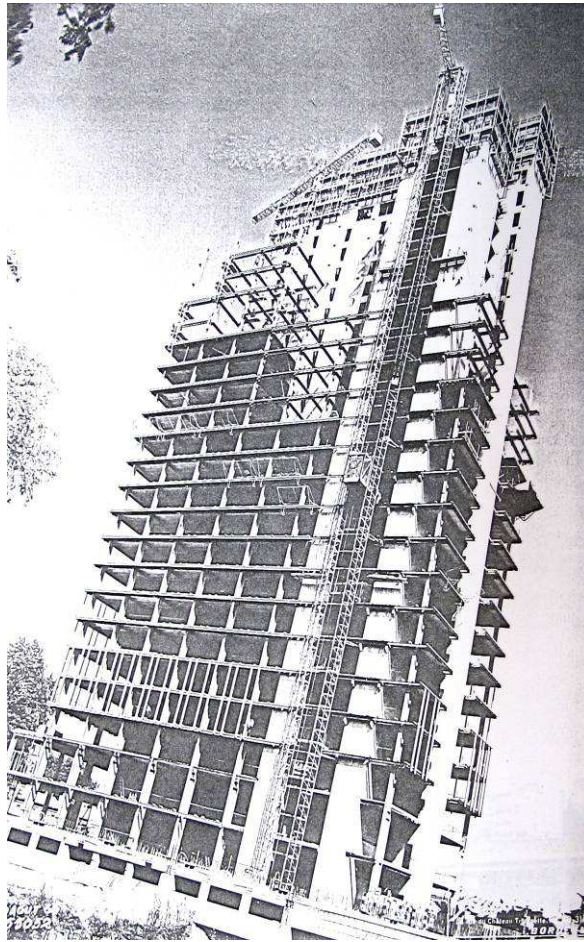
XX-F1-MS0083-04

Montage de l'ossature
métallique, 1^{ère} tranche,
entreprise Voyer, 10 juin
1966.
(Lebreton, 1995, II, pl. 23)



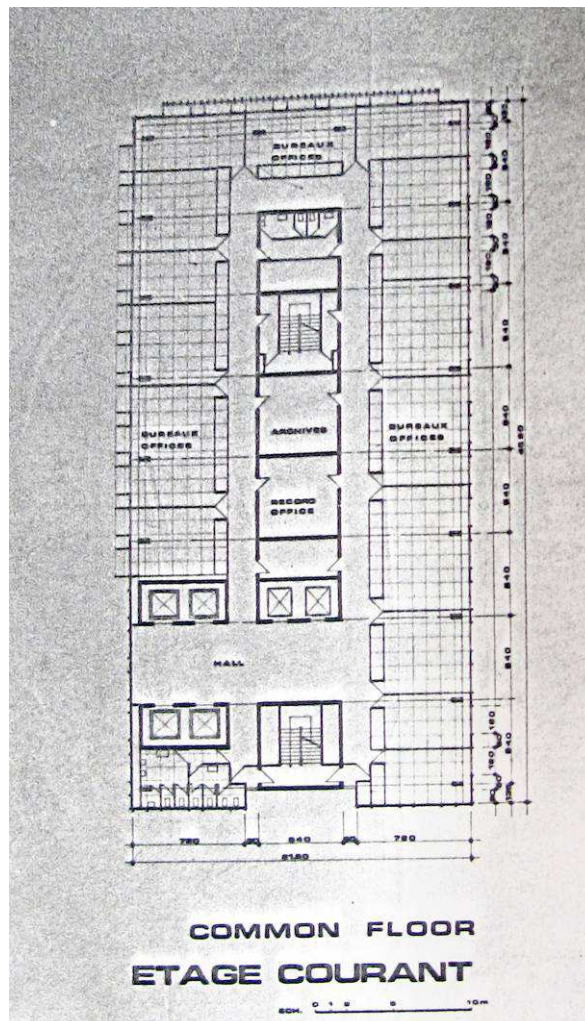
XX-F1-MS0083-05

Radier et béton armé par
coffrage semi-glissant, 1^{ère}
tranche, entreprise GTM, 24
août 1966.
(Lebreton, 1995, II, pl. 25)



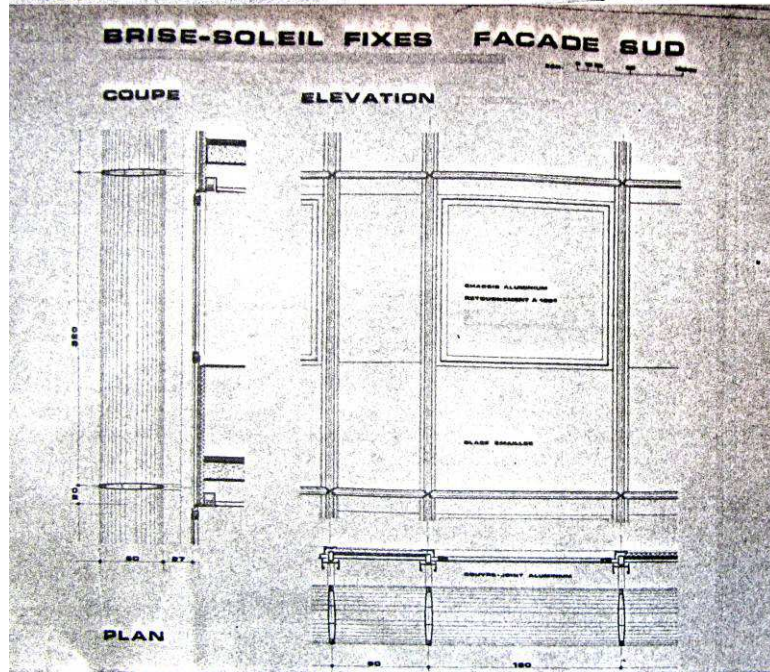
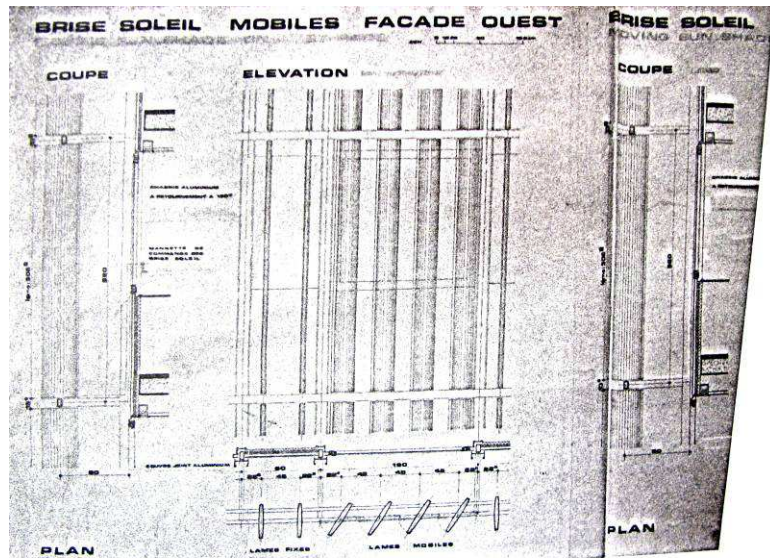
XX-F1-MS0083-06

Plan d'un étage courant, nd.
(Lebreton, 1995, II, pl. 27)



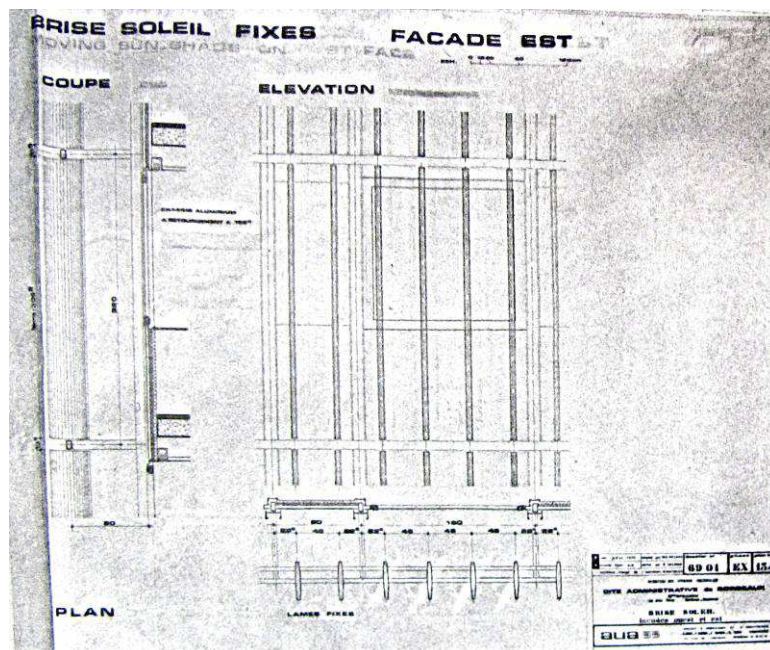
XX-F1-MS0083-07

Détails des brise-soleil mobile et fixe, façades ouest et sud, février 1970.
 (Lebreton, 1995, II, pl. 28-29)



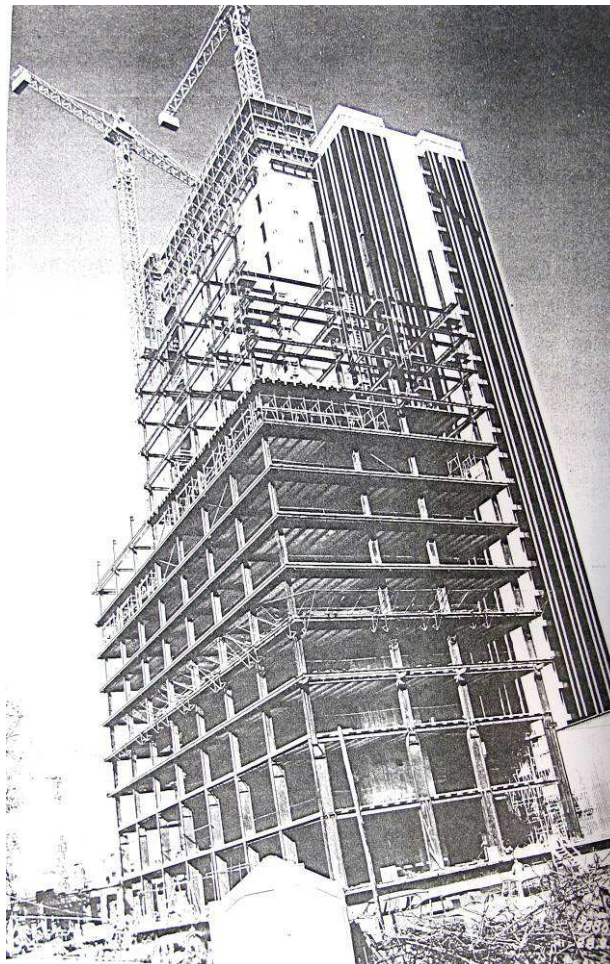
XX-F1-MS0083-08

Détail des brise-soleil fixes, façade est, juillet 1970.
 (Lebreton, 1995, II, pl. 30)



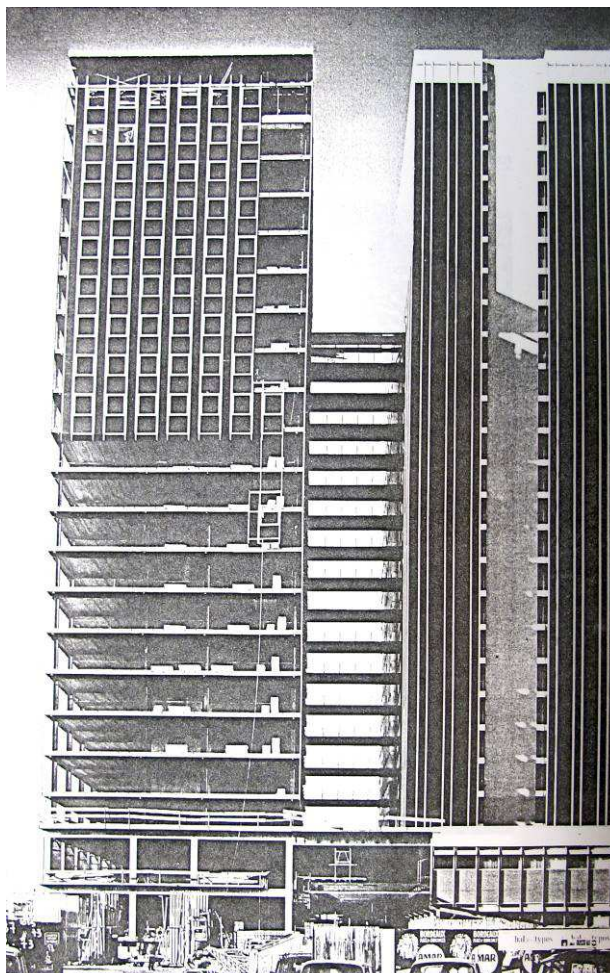
XX-F1-MS0083-09

Montage de l'ossature métallique, 2^{ème} tranche, entreprise Voyer, 28 septembre 1972.
(Lebreton, 1995, II, pl. 35)



XX-F1-MS0083-10

Montage du mur rideau, 2^{ème} tranche, 5 février 1973.
(Lebreton, 1995, II, pl. 38)



XX-F1-MS0083-11

**LIENS
BIBLIOGRAPHIE**

OA1-MS_1692

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc, **Bordeaux La conquête de la modernité Architecture et urbanisme à Bordeaux et dans l'agglomération de 1920 à 2003**, Bordeaux : Mollat, 2005, p. 242-244

LEBRETON, Aude, **La cité administrative de Bordeaux par l'architecte Pierre Mathieu**, Université de Bordeaux III : maîtrise d'histoire de l'art ss. la dir. de R. Coustet, 1995.

RAGOT, Gilles (dir.), **Guide d'architecture. Bordeaux & agglomération, 1945-1995**, Bordeaux : Arc en rêve, éditions Confluences, Centre régional des lettres d'Aquitaine, 1996

SOURCES

AMB, fonds Pierre Mathieu, dossiers 142 et 6901

ADG, dossier 23076